

Les Québécois doivent se moderniser

Bonjour Messieurs Bouchard et Taylor,

Je m'appelle François-Xavier Jetté, j'ai 31 ans et j'habite Longueuil. Je suis ingénieur mécanique et j'achève un doctorat dans mon domaine à l'Université McGill. En tant que francophone québécois << de souche >> né à St-Hyacinthe, j'estime que la culture québécoise << traditionnelle >> (qui inclut la religion catholique) m'est très familière. De plus, mon épouse est issue de l'immigration (de Trinidad et Tobago) et je côtoie régulièrement des amis et des collègues des toutes les cultures à l'Université McGill, ce qui me permet de constater comment les immigrants, les non francophones, et les non catholiques s'intègrent à la société québécoise.

Je suis donc en position de connaissance de faits, ce qui m'a motivé à contribuer au débat sur les accommodements raisonnables. En effet, j'ai l'impression que certains politiciens et certains individus se servent de ce débat pour créer de la panique parmi les gens qui sont moins au courant de la réalité montréalaise et de l'intégration des immigrants. Je trouve qu'il est important que les perceptions et les opinions des québécois francophones qui côtoient les différentes cultures sur une base quotidienne soient connues de tous.

Tout d'abord, après avoir lu votre document de consultation j'ai constaté que le débat prendrait une direction beaucoup plus constructive si tous les intervenants se donnaient la peine de le lire. Entre autres, vous y avez écrit clairement que les demandes d'accommodements viennent rarement des immigrants. Cela démontre que le débat sur l'immigration que certains tentent de créer suite au malaise causé par certains accommodements est un débat tout à fait faux. En effet, je suis d'avis que l'interculturalisme appliqué au Québec fonctionne bien et que les immigrants font beaucoup d'efforts pour s'intégrer. L'immigration n'est donc vraisemblablement pas la raison du malaise face aux accommodements raisonnables. Là où l'interculturalisme fait défaut par contre, ce sont les québécois de souche qui sont à blâmer : beaucoup de québécois ne font d'effort pour apprendre des autres cultures et pour intégrer les immigrants qui ont des traits physiques visibles (couleur de la peau, yeux bridés, etc.) dans la société et dans le marché du travail. Malheureusement, je n'ai pas de solution miracle à apporter pour résoudre ce problème sinon que de poursuivre les efforts de sensibilisation.

A part l'immigration, une autre question qui est souvent soulevée est celle de la langue. C'est le problème éternel auquel le Québec doit faire face. Nous sommes entourés d'anglophones en Amérique et l'anglais est plus facile à apprendre et plus répandu que le français à peu près partout sur la planète. La langue et l'immigration sont liées en quelque sorte, et nous avons une loi qui régit l'utilisation des langues autres que le français par les immigrants dans certaines fonctions. Là encore, je ne vois aucun lien avec les accommodements puisque nous avons déjà une loi en place et qu'aucun accommodement controversé qui contrevient à cette loi n'a été accordé. Je suis forcé de conclure que le faux débat sur la langue a été introduit par le faux débat sur l'immigration.

Maintenant, afin de faire le VRAI débat, voyons quelle est la source des accommodements raisonnables qui créent des malaises : la religion. Les accommodements qui ont donné lieu à des controverses, et par le fait même qui ont donné naissance à cette commission, proviennent surtout de requêtes de nature religieuse faites généralement par des communautés établies au Québec depuis plusieurs générations.

Tout comme beaucoup d'autres québécois, certains incidents m'ont fait constater que les accommodements pourraient dériver assez loin. J'ai vu que les progrès fait au québec en matière de laïcisation pouvaient être stoppés et même renversés. En particulier, les catholiques, les musulmans, les juifs, et les sikhs semblent tous travailler pour renverser la laïcisation du québec. Même si les catholiques n'ont pas demandé d'accommodements, ils bénéficient de plus d'acquis que les autres religions et ils défendent ces acquis avec autant d'énergie: la croix à l'assemblée nationale, la prière dans plusieurs assemblées municipales, des locaux de prière dans les universités, etc. Bref, on assiste en ce moment à un conflit entre laïques et religieux ainsi qu'entre les catholiques et les autres religions. Pour sortir de ce dilemme, il faudra mettre en place des balises qui s'appliqueront à toutes les religions, incluant le catholicisme.

Moi personnellement je suis laïque, mais je ne suis pas un pur et dur. Je suis prêt à voir certains éléments religieux dans les espaces publics si ils sont d'ordre personnel. Entre autres, si un juif veut amener un repas cachère à l'école ou au travail pour ne pas avoir à acheter son repas à la cafétéria, je n'y voit aucun problème. Si une étudiante musulmane veut porter le foulard à l'école, ou si un(e) étudiant(e) chrétien(ne) veut porter une croix au cou (ou même un tatou de croix au bras), je n'y voit pas de problème non plus. Si un policier ne veut pas porter la casquette ou le chapeau pour des raisons personnelles ou religieuses (exemple : turban), je n'y voit aucun problème non plus. Je suis aussi prêt à accepter que des symboles religieux soient acceptés dans les sports s'ils ne donnent pas d'avantage ni ne créent de risque (exemples : voile, barbe, etc.), tout comme des exceptions sont faites pour des personnes avec certains handicaps (exemples : serviettes absorbantes pour ceux qui souffrent d'incontinence, prothèses aux genoux, orthèses ou souliers spéciaux pour les pieds, etc.).

Là où je ne suis pas d'accord et où il peut rapidement y avoir des débordements c'est lorsque les demandes d'accommodements religieux affectent d'autres personnes contre leur gré. Par exemple, lorsqu'un enseignant doit changer la date d'un examen ou faire une deuxième version d'un examen pour un étudiant qui demande de ne pas faire son examen lors d'une journée sainte de sa religion. Lorsque l'on doit faire des exceptions d'horaire ou de programme pour des élèves qui ne veulent pas assister à un cours qui heurte des dispositions de leur religion (on pourrait rapidement se retrouver avec des situations ridicules où les cours de biologies ne devraient plus enseigner l'évolution selon la théorie de Darwin, ni l'éducation sexuelle, et autres choses du genre dans les classes où la majorité des élèves est religieuse...). Je suis aussi contre le fait de forcer les universités à fournir des salles de prières pour chaque confession représentée par sa population étudiante. Comme dernier exemple, je suis aussi contre le fait d'isoler les hommes des femmes dans les cours prénataux sans l'accord de tous les couples impliqués.

Le problème auquel les législateurs font face, c'est qu'on ne peut pas facilement justifier des interdictions à certaines religions si les catholiques ne sont pas sujets aux mêmes interdictions. En effet, les journées saintes catholiques sont toujours fériées, donc pas de travail ou d'examen scolaire ces jours-là. Les catholiques disposent de chapelles dans presque toutes les universités du Québec et les catholiques disposent du droit de retirer leurs enfants des cours qu'ils jugent en contradiction avec leur religion. Les prières catholiques sont de mise dans des nombreux établissements publics et la loi prévoit une tenue vestimentaire différente pour les hommes et les femmes (par exemple, les femmes ne peuvent pas légalement se montrer avec le torse nu en public).

Comment peut-on alors exiger aux autres communautés religieuses de ne pas avoir de règles d'habillement différentes entre hommes et femmes, de ne pas avoir droit à des congés lors de leurs jours saints, et ainsi de suite?

A mon avis, ce qui complique la tâche des législateurs qui voudraient laïciser le Québec davantage ou qui voudraient baliser les accommodements religieux, c'est le catholicisme qui tente de maintenir ses acquis. En effet, les catholiques refusent de perdre des privilèges sous prétexte qu'ils tentent de protéger les traditions et coutumes du Québec. Ce que je trouve aussi assez ironique, pour ne pas dire hypocrite, c'est que beaucoup de Québécois qui défendent les privilèges accordés aux catholiques utilisent l'argument de la laïcité pour refuser des accommodements aux autres religions.

A défaut de restreindre le catholicisme, la seule option qui reste aux législateurs pour empêcher la plupart des accommodements trop controversés c'est le principe du deux poids deux mesures : ils doivent être plus fermes avec les communautés non catholiques qu'avec les catholiques. Je ne crois pas que cette approche soit très bonne pour l'intégration; on ne peut pas dire aux communautés non catholiques qu'elles valent moins sans qu'il y ait un effet d'isolement et de renfermement sur soi.

En conclusion, on peut résoudre le problème des accommodements raisonnables de façon juste seulement si l'on reconnaît que dans le monde moderne d'aujourd'hui les différentes cultures et religions se côtoient de très près et doivent être considérées comme étant égales devant la loi. Cette objectivité de la loi envers les diverses religions est la seule façon d'imposer des limites aux religions que tous pourront accepter sans rancune et sans discrimination. Si les québécois peuvent se montrer assez modernes pour accepter que la religion catholique n'ait plus droit aux privilèges qui lui ont été accordés à une époque déjà lointaine et très différente de la réalité d'aujourd'hui, alors il sera très facile de mettre en place des exigences pour toutes les religions afin d'éviter les dérapages que l'on a connu.